

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32408**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe IX Métiers du vêtement, Classe 3 Pelleterie et fourrures confectionnées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

243 Cuir et peaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du fourreur avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ de la pelleterie et de la fourrure confectionnée où l'artisan travaille et assemble les peaux d'animaux, préalablement traitées par le peaussier afin de confectionner des vêtements ou des articles utilisant la fourrure. Il est à la fois modéliste et fabricant. Spécialiste des peaux d'animaux qu'il transforme en fourrure, le fourreur se préoccupe particulièrement de la qualité du produit fini à mettre sur le marché. Le nettoyage de fourrure implique de prendre en compte dans les différents procédés de nettoyage, la spécificité de la fourrure et les recettes appliquées doivent convenir. La qualité de la fourrure dépend des techniques appliquées et du secret de fabrication du fourreur. Il doit choisir les matières premières avec précaution, en rapport avec la qualité de la peau (densité de poils et leur soyeux, leur brillant). Les créateurs de vêtements s'en remettent aux artisans pour créer de nouvelles méthodes et techniques d'assemblage pour réaliser des rayures verticales, des effets d'imprimés, des applications de toisons découpées. Le fourreur doit avoir un sens de l'esthétique, une présentation soignée, de grandes connaissances techniques et des capacités d'organisation du travail.

Les activités consistent à :

- Choisir des peaux les mieux appropriées,
- Réaliser l'assortiment des couleurs,
- Réaliser le patron,
- Réaliser les découpes des pièces,
- Réaliser les assemblages
- Réaliser le montage du vêtement suivant des techniques différentes.
- Réaliser les retouches et les transformations des manteaux et des accessoires selon la mode et le modèle commandé

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF

- Transposer en toile, le dessin de mode accompagnant le cahier des charges ;
- Réaliser le patronage d'après la toile ;
- Tracer sur le patron-papier la disposition des éléments constitutifs de la surface (assemblages, bandes, motifs, incrustations, etc.) ;
- Transformer si besoin la surface des peaux (allonger, rentrer, tourner, dédoubler, galonner, etc.) ;
- Effectuer des raccords invisibles ;
- Assortir les peaux dans un dégradé homogène ;
- Coudre à la surjetteuse fourrure .

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales
Fourreur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2409 : Coupe cuir, textile et matériaux souples

H2411 : Montage de prototype cuir et matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de la pelleterie et de la fourrure confectionnée qui s'appuieront sur le traitement de l'information, l'organisation de son travail (plan et calendrier), la réalisation du travail préparatoire (échantillons -- essais), la création du modèle et du patronage, la réalisation du tracé, la mise en œuvre des travaux de coupe et de couture selon le plan et le planning et le contrôle de la qualité à tous les stades de réalisation.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective

dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.